



PONT-D'AINFORM !

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE N°20 - JUILLET 2024

FÉLICITATIONS

La commune envoie ses plus sincères félicitations à **Julie Quillard**, Pondinoise, qui a remporté la médaille d'argent au championnat du monde féminin de pêche à la mouche le 24 mai dernier !

COMMENT S'INFORMER ?

- station Pont d'Ain 01160
- www.pontdain.fr
- Mairie de Pont d'Ain
- mairie_pda

Horaires mairie

Lundi, mercredi, jeudi • 8h-12h |
13h30-16h30
Mardi, vendredi • 8h-12h

Des pages internet sont en cours de création pour vous tenir informé des avancés de projets sur la commune, tels que le Plan Local d'Urbanisme (PLU), les rencontres de quartiers, etc...

PROCHAINE ÉDITION

Dès le 9 septembre

Le mot de la rédaction

Bientôt la belle saison des vacances arrive et pour certains c'est le temps de se retrouver entre amis, en famille ou de se redécouvrir à travers des activités mêlant le physique et l'esprit... Et pour vous permettre de démarrer votre été de la meilleure des façons, nous avons mis tout le soleil possible dans cette édition estivale du Pont d'Ainform ! Nous avons mixé du festif, de l'information, du cérémonial, de l'association, etc. Tout ce que vous souhaitez savoir sur votre commune est actuellement entre vos mains. Attention cependant, l'été est aussi la période où les villes sont désertées, les maisons vidées de leurs habitants pour quelques jours ou semaines et une nouvelle fois votre vigilance est mise à l'épreuve durant ces deux mois.

N'oubliez pas aussi vos voisins qui peuvent se retrouver moins visités en ces temps estivaux et dont parfois le manque de communication peut faire sentir une mise à l'écart, c'est alors le moment de sortir de chez vous et d'aller à la rencontre des personnes qui vous entourent et pourquoi pas se promener dans nos jolies ruelles et le long des bords de l'Ain. Vos commerçants restent ouverts une partie de l'été et votre commune renouvelle cette année encore ses animations chaque vendredi soir jusqu'à fin juillet. Ce sera alors l'opportunité de venir rencontrer vos élus et d'échanger avec eux, nous ne répéterons jamais assez que votre conseil municipal travaille pour et avec vous ! Profitez de cet été pour vous ressourcer, votre commune reste quant à elle active et vos élus également.

Avant de vous retrouver pour la rentrée 2024, M. le Maire et toute l'équipe municipale de Pont d'Ain vous souhaitent un très bel été !
Bonne lecture.

ANIMATIONS

Vous souhaitez clôturer une semaine chargée d'une manière douce et heureuse ? Vous rêvez d'un petit moment au bord de l'eau dans la douceur du soir sans avoir à partir sur les côtes françaises ?

Seul, en famille ou entre amis, **the place to be** ce sont les Nocturnes Pondinoises chaque vendredi soir du 7 juin au 26 juillet dès 18h30 (sauf exception le 21 juin dès 18h avec un regroupement sous la Halle pour coupler avec la fête de la musique) le long des quais de la rivière d'Ain ! C'est festif, c'est local, c'est à l'image de notre commune, nous vous attendons nombreuses et nombreux !!

Les Nocturnes
Pondinoises

DU 7 JUIN AU 26 JUILLET

TOUS LES VENDREDIS
DE JUIN ET JUILLET

SUR LE QUAI JUSTIN REYMOND

DE 18 H 30 À 22 H 30...

MÉMO

Comme chaque année se déroulera la **cérémonie du 14 juillet** avec la présence de vos élus et différents représentants des forces militaires, de défense et de mémoire, ainsi que l'Harmonie Pondinoise. Retrouvez-nous dès 11h30 pour commémorer ensemble.

.....

Au Centre Social Le Cocon, agissent (entre autres) trois jeunes pondinoises: Alessia, Eline et Calie. Régulièrement présentes sur les différentes manifestations au sein de la CCRAPC, bien entendu encadrés par des éducateurs référents, ces quatre adolescentes sont très actives et force de proposition pour mener à bien un projet annuel. Cette année, il est de partir en court séjour et de dormir perchées dans une cabane dans les arbres. Comme quoi, l'engagement n'attend pas le nombre des années ! Pour aider nos jeunes dans leurs projets, contacter Le Cocon sur les réseaux ou par mail alba.cslecocon@outlook.fr ou mathilde.cslecocon@outlook.fr



Texte non communiqué

.....

Votre évènement «Ta Ville s'Anime» est reprogrammé pour le 8 septembre de 9h à 17h. De nombreux ateliers et animations musicales vous attendent, réservez votre date ! C'est ouvert à tous les pondinois.



Nos commissions en quelques mots ...

COMMISSION ASSOCIATIONS, CULTURE ET SPORT

➡ Missions abouties

- Présence aux AG des associations si invitation reçue
- Après-midi jeux de société intergénérationnel le 6 mars
- Étude des dossiers de demandes de subventions aux associations
- Calendrier des manifestations.

➡ Projets à venir

- Nocturnes pondinoises du 7 juin au 26 juillet
- Planning gymnase par différentes associations
- Travail en collaboration avec associations extérieures pour des manifestations sur la commune (Vieilles voitures 21 juillet, Rêve à moto 7 septembre)
- Organisation d'une journée Ta Ville s'Anime, le 8 septembre
- Organisation de la fête des associations le 15 septembre.

ACTE CITOYEN JE DONNE MON SANG !

Un geste simple, rapide et indolore qui sauve des vies : il s'agit du don du sang. Cinq fois par an vous avez l'occasion de faire un véritable acte citoyen et altruiste en vous rendant à la collecte de sang. Le personnel présent à chaque collecte, membres de l'amicale et encadrement soignant, fait preuve de douceur et compréhension quant à ce geste qui n'est pas anodin pour certains. À ce jour, 3,52% de la population mondiale donne son sang, un pourcentage encore trop faible pour subvenir aux besoins. Chaque été, le nombre de donneurs diminue alors que la demande explose (accidents, vacances, etc). Un simple don de sang peut sauver jusqu'à trois vies, alors si vous avez entre 18 et 70 ans, n'hésitez plus et poussez (encore) les portes des prochaines collectes ! Sans oublier les dons de plasma et de plaquettes. Plus de renseignements sur www.dondesang.efs.sante.fr



NOUVEAUTÉ À PONT D'AIN

Un nouveau salon d'esthétique a ouvert ses portes à Pont d'Ain. Muriel Poncery, esthéticienne depuis plus de 20 ans, a décidé d'ouvrir son propre institut de beauté sur la commune de Pont d'Ain au 63 rue St Exupéry. Après 2 mois de gros travaux pour créer un espace nature et cosy cocooning pour ses futurs clients, M'ta beauté vous apportera des moments de douceur et bien-être grâce à différents soins et produits français bio.

Les jours et horaires d'ouverture

Mardi au vendredi • 9h-19h
Samedi • 9h-16h (fermeture le lundi).
Prise de rdv par téléphone au 04 74 37 54 17.
Plus d'informations, mtabeaute01@gmail.com
Facebook. M' ta beauté
Instagram. [mta_beaute_01160](https://www.instagram.com/mta_beaute_01160)

LA NATURE AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

AMBROISIE

Attention à l'Ambroisie ! Cette plante exotique envahissante arrivée d'Amérique du nord par introductions accidentelles successives se retrouve maintenant sur l'ensemble du territoire français. Son pollen, très allergisant, cause un problème majeur de santé publique. Les symptômes allergiques, comparables à ceux associés au « rhume des foins » (rhinite, conjonctivite, urticaire, eczéma...) peuvent entraîner l'apparition de l'asthme ou son aggravation. Son fort potentiel d'envahissement lui permet de se développer rapidement sur une grande variété de milieux (sols agricoles, bords de voies de communication, zones de chantier, terrains privés, etc...).

Chaque pied d'ambroisie est capable de produire chaque année des milliers de grains de pollen pouvant affecter les personnes allergiques, ainsi que plusieurs centaines à milliers de semences qui représentent autant de nouveaux pieds d'ambroisie pouvant se développer les années suivantes. Ainsi, pour éviter un envahissement, il est fortement recommandé de **mettre en œuvre, le plus précocement possible, des mesures de prévention et de lutte contre ces espèces.**

Apprenez à reconnaître l'Ambroisie et surveillez vos terrains ! Si vous pensez avoir trouvé de l'ambroisie, s'il y a peu de plantes, le mieux est d'arracher avec des gants avant la floraison. Sinon, **faites un signalement auprès du référent Ambroisie de votre commune !**

Votre commune a aussi un référent Ambroisie, Arnaud Brun, pour échanger : communication@pontdain.fr

COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ?

- 1** TELECHARGER L'APPLICATION SIGNALEMENT AMBROISIE SUR VOTRE IPHONE OU VOTRE SMARTPHONE ANDROID OU RENDEZ-VOUS SUR LE SITE SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR
- 2** SIGNALER LES PLANTS D'AMBROISIE
Grâce à votre smartphone ou sur le site SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR
- 3** VOTRE SIGNALEMENT EST REÇU PAR LE RÉFÉRENT DE LA COMMUNE
- 4** IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE POUR ÉLIMINER L'AMBROISIE

PROJET POUR LES ENFANTS

En collaboration avec l'école primaire, ont été mis en place plusieurs projets pour nos chers élèves :

- Le permis vélo (pour lequel la commune a investi 1 200€ de matériel) pour les classes de CM1
- le permis piéton pour les classes de CP et CE2
- le permis internet pour les classes de CM2
- une intervention du policier municipal sur le harcèlement pour les classes de CM2.

Ces permis et la prévention faite autour de ces quatre thèmes ont bien entendu un objectif pédagogique qui sera ensuite maintenu au collège. Il est de la responsabilité de chacun d'interroger les enfants sur les préoccupations actuelles et de les préparer à leur future arrivée dans le secondaire.

Et pour rendre plus sécuritaire l'attente des élèves sur leur lieu de ramassage scolaire, le département et la commune vont procéder au remplacement de quatre abribus durant l'été 2024 : Pampier, Oussiat, Maronniers et Val d'Or. D'autres seront prévus pour fin 2024-début 2025.

L'EAU, UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE !

Nos nappes phréatiques sont basses, nous devons tous faire attention à notre consommation d'eau ! Et pourquoi ne profiteriez-vous pas de la possibilité d'utiliser l'eau de pluie ?

La récupération et le stockage de l'eau de pluie nécessitent l'installation d'une cuve hors-sol ou enterrée. Cet équipement s'achète notamment dans les magasins de bricolage et doit être installé de préférence à proximité d'une toiture ou de gouttières. L'eau de pluie peut être récupérée pour votre usage personnel, hors consommation alimentaire.

À l'intérieur de votre logement (avec les robinets d'accès clairement identifiés), vous pouvez utiliser l'eau de pluie uniquement pour les cas suivants :

- > Remplir la chasse d'eau des WC (c'est mieux que d'utiliser de l'eau potable, non ?).
- > Laver les sols.
- > Laver du linge (50 litres par cycle !), après traitement de l'eau pour assurer notamment sa désinfection.

Vous pouvez utiliser l'eau de pluie librement à l'extérieur de votre logement, notamment pour arroser votre jardin (les plantes apprécieront mieux l'eau de pluie que celle du réseau).

Attention, si votre équipement est raccordé au réseau d'assainissement collectif (c'est-à-dire au tout-à-l'égout), vous devez déclarer l'installation à votre mairie. C'est le cas si vous utilisez l'eau de pluie récupérée à l'intérieur de votre logement. Votre déclaration doit être faite sur papier libre et doit comporter les informations suivantes : bâtiment concerné + évaluation des volumes d'eau utilisés à l'intérieur de votre logement.



Abribus du Val d'Or

À VOTRE SERVICE

Depuis le 20 mai, le département Carte Nationale d'Identité/Passeport de votre mairie propose un nouveau service aux usagers : la «certification numérique». France Identité est un nouveau service public permettant de créer son identité numérique régaliennne. Cette application pour smartphone a vocation à prolonger les usages de la carte d'identité dans le monde numérique (prouver son identité lors de démarches en ligne), mais aussi à permettre de nouveaux usages dans le monde physique (contrôles routiers par les forces de l'ordre, retrait un colis, etc). Ceci n'a pas vocation à remplacer la carte d'identité, mais à prouver son identité en ligne sans identifiant ni mot de passe, ainsi qu'à générer des justificatifs d'identité à usage unique. La démarche se fait dans votre mairie en quelques minutes et sans rendez-vous.

ASSOCIATIONS

La commune rénove actuellement et pour encore quelques semaines le terrain de foot (réfection de la pelouse, arrosage automatique, remplacement des cages et des pare-balls). La bonne nouvelle c'est que les entraînements et les matchs des sections du club ORA (Olympique Rives de l'Ain) pourront reprendre ici à Pont d'Ain dès le début de la saison 2024-2025.

VOTRE MAIRIE VOUS EXPLIQUE

En janvier 2026, la Communauté de Communes - CCRAPC reprendra la compétence de l'assainissement. Dans cette attente, vous êtes nombreux à vous poser des questions sur le fonctionnement et le coût du traitement des eaux. Nous vous apportons ici quelques réponses :

- Nouvelle station d'épuration après 5 ans de travail pour plus de 6 millions d'euro sur un budget spécifique équilibré.
- Investissement à long terme pour suivre la réglementation et proposer un assainissement moderne au pondinois.
- Financement par des fonds propres communaux, des subventions et des prêts bancaires.
- Plan d'augmentation annuel de la taxe d'assainissement communale mis en place dès 2021 et jusqu'en 2026 (part variable) pour faire face aux remboursements et aux dépenses.
- La part fixe de cette taxe a dû être révisée également en 2024.
- La taxe communale d'assainissement n'avait pas été révisée depuis plus de 10 ans, sans investissement d'envergure.
- Fin 2023 nouvelle convention d'exploitation de la station d'épuration par la SOGEDO prévoyant une augmentation importante des tarifs du prestataire, dès 2024 après négociation avec les élus de l'époque.
- Janvier 2026 transfert de la compétence à la CCRAPC avec d'autres augmentations possibles.

Néanmoins, il est de notre devoir de gérer cette ressource, d'une manière éco responsable, raisonnable, et de penser à toutes les solutions possibles pour le recyclage et l'arrosage (voir article dans «la nature au plus proche de vous»).

AGENDA PONDINOIS

- | | | |
|--|--|---|
| • Vendredi 5 juillet
Nocturnes pondinoises | • Vendredi 19 juillet
Nocturnes pondinoises | • Mercredi 21 août
Conseiller numérique |
| • Samedi 6 juillet
Challenge Humbert 16 D 3/4
<i>Boules des Marronniers</i> | • Dimanche 21 juillet
Rassemblement voitures
anciennes | • Dimanche 1^{er} septembre
But d'honneur
<i>Boules des Maronniers</i> |
| • Samedi 6 juillet
Fête de la Halle + feu artificiel | • Vendredi 26 juillet
Nocturnes pondinoises | • Mercredi 4 septembre
Conseiller numérique |
| • Lundi 8 juillet
Conseil municipal | • Vendredi 26 juillet
Tournoi
<i>Tennis club</i> | • Samedi 7 septembre
Un rêve à moto |
| • Mercredi 10 juillet
Conseiller numérique | • Mardi 6 août
Collecte de sang | • Dimanche 8 septembre
Ta ville s'anime |
| • Vendredi 12 juillet
Nocturnes pondinoises | • Jeudi 15 août
Procession
<i>Amis de la Catherinette</i> | • Dimanche 15 septembre
Forum des associations |
| • Dimanche 14 juillet
Cérémonie du 14 juillet | | • Dimanche 15 septembre
Journée du patrimoine
<i>Amis de la Catherinette</i> |